



Compte-rendu 2021

Lutte contre la Berce Sphondyle

(Commune, *Heracleum sphondylium*)

Par:



165, rue Saint-Luc, Causapscal, Qc G0J 1J0

Tél. : (877) 886-3314 #2

Site Web: www.matapediarestigouche.org



Équipe de travail

Réalisation : Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR)

Terrain :

Charlie Brochu-Guimond, B. Sc. A. Environnement
Antony Deschênes-Bellavance, Chargé de projet à l'OBVFSJ
Amélie Adam, Chargée de projet à l'OBVFSJ
Renaud Beaucher-Perras, M. Env.

Rédaction :

Charlie Brochu-Guimond, B. Sc. A. Environnement

Révision :

Rébecca Gagnon, Conseillère environnementale
Renaud Beaucher-Perras, M. Env.
Mireille Chalifour, M. Sc, Écologie Politique Appliquée

Cartographie :

Raffaël Kitching-Soulard, B. Sc. A. Aménagement forestier
Charlie Brochu-Guimond, B. Sc. A. Environnement

Merci à nos partenaires



Les municipalités suivantes ont participé financièrement à la lutte à la berce sphondyle en 2021 :

Saint-Noël

Saint-Moïse

Sainte-Irène

Saint-Léon-le-Grand

Sainte-Marguerite-Marie

Causapscal

Saint-Vianney

Alberville

MRC de la Matapédia

Le rapport peut être cité de la façon suivante :

OBVMR. 2021. Compte-rendu 2021, Lutte contre la Berce Sphondyle. Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche. 37 p.

Table des matières

Volet 1 : Portrait	3
Cartographie	3
Volet 2 : Contrôle et éradication	6
Sayabec	7
Lac-Humqui	8
Camp Sable Chaud	8
Pointe Fine	10
Dépôt à Soucy	11
Sainte-Marguerite-Marie	12
Volet 3 : Accompagner le milieu	13
Plan d'accompagnement	13
Saint-Moïse	18
Saint-Noël	19
Sainte-Irène	20
Saint-Léon-le-Grand	21
Albertville	22
Sainte-Marguerite-Marie	23
Saint-Vianney	24
Causapscal	25
TNO du Lac-Alfred	26
TNO Routhierville	27
TNO du Lac-Matapédia	28
Méthode de lutte	29
Sommaire statistique	30
Volet 4 : Sensibilisation du public	32
Volet 5 : Politique	33
Annexe A - Rapport financier 2021	34
Annexe B - Coûts de gestion municipale	35
Annexe C - Protocole terrain des plans d'accompagnement	36
Annexe D - Plans d'Accompagnement remis	37

Volet 1 : Portrait

Cartographie

Lors de la saison estivale de 2021, l'OBVMR a effectué l'inventaire de la Berce Sphondyle (berce commune) au sein de plusieurs municipalités et territoires non organisés (TNO) de la MRC de la Matapédia. Ces inventaires ont permis la bonification de la précédente cartographie par la découverte de nouveaux sites dans les limites de la MRC. La Figure 1 et 2 présente d'ailleurs ces ajouts par rapport aux colonies déjà connues par l'OBVMR.

Deux nouvelles mentions sont aussi à considérer pour le secteur de Rimouski-Neigette par l'entremise de la chargée de projet de l'OBVNEBSL. Ceux-ci s'ajoutent aux mentions reçues et validées dans la vallée de la Matapédia et dans la MRC Avignon. Une nouvelle cartographie mise à jour, qui comprend l'ensemble des sites connus, est disponible sur le site internet de l'OBVMR dans la section appropriée.

À noter aussi qu'un maximum de sites ont été enregistrés sur l'application *Sentinelle* du Ministère de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques (MELCC). Ces mentions ont permis de bonifier la banque de données de ce ministère en ce qui concerne les espèces exotiques envahissantes (EEE) de la région.

Figure 1: Sites connus de la Berce Spondyle sur le territoire de la Matapédia et des environs (Secteur amont)

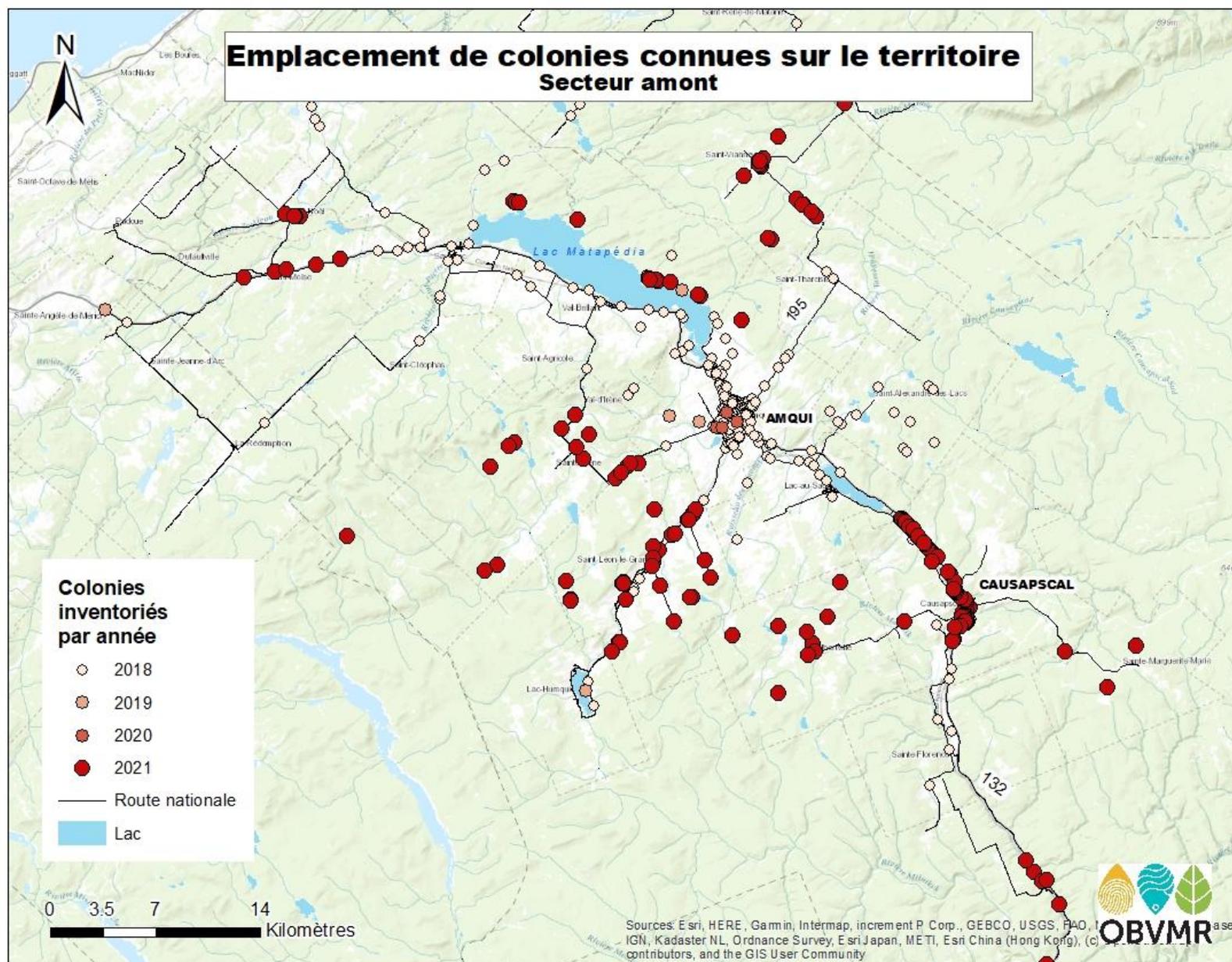
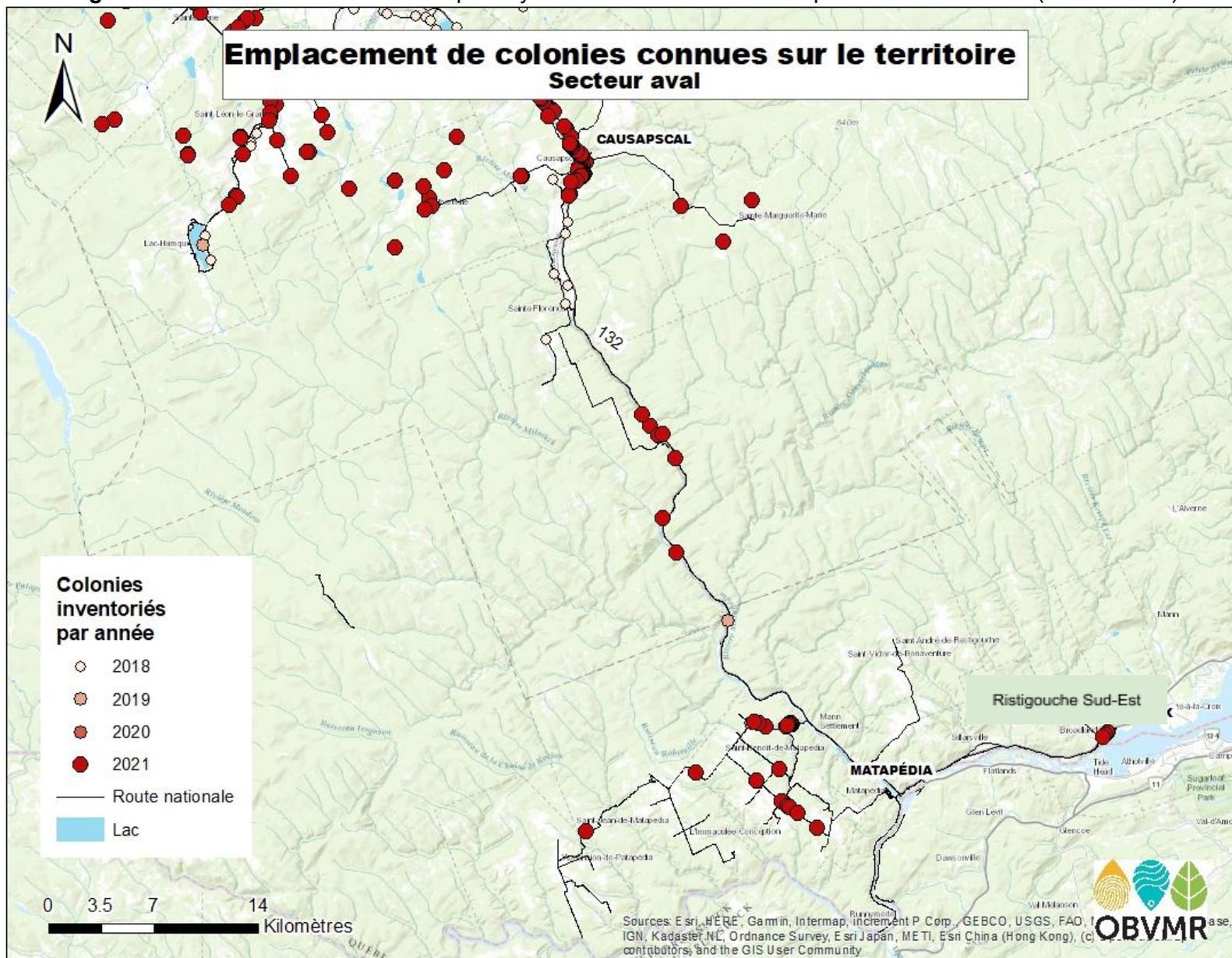


Figure 2: Sites connus de la Berce Spondyle sur le territoire de la Matapédia et des environs (Secteur aval)



Volet 2 : Contrôle et éradication

Des traitements au glyphosate ont eu lieu cette année sur les sites suivants, soit au Lac-Humqui, à la Pointe fine, au Dépôt à Soucy et au Camp Sable Chaud du TNO du Lac-Matapédia. Cette année est la 3^{ème} saison d'arrosage. Les périphéries du jardin communautaire de Sayabec ont aussi reçu des traitements chimiques additionnés à des traitements à la pelle manuelle.

Le système pour les traitements au glyphosate (Figure 3) est composé d'un boyau d'arrosage connecté à des barils d'eau et de solution chimique diluée. Le tout est transporté derrière un camion le long des colonies traitées. L'arrosage est dit "raisonné" par le côté précis de celui-ci (seulement les plants de Berce Sphondyle sont arrosés), par le souci de minimiser les impacts environnementaux (limite d'utilisation de produits chimiques pour une superficie donnée) et par le désir de maintenir une repousse naturelle et diversifié suite au traitement.



Figure 3 : Installations pour les traitements au glyphosate



Figure 4 : Application du traitement par boyau d'arrosage

Ces traitements sont effectués, comme les années passées, par Antony Deschêne-Bellavance de l'OBV du Fleuve Saint-Jean. Par le changement de méthode visant à augmenter son efficacité, Antony était accompagné cet été par Amélie Adam du même organisme. La Figure 4 présente cette méthode où l'on peut voir une personne arroser les plans visés pendant que l'autre dirige le tuyau d'arrosage. Cette photo a été prise à Sayabec sur un terrain rocheux à plusieurs mètres du jardin communautaire municipal.

Sayabec

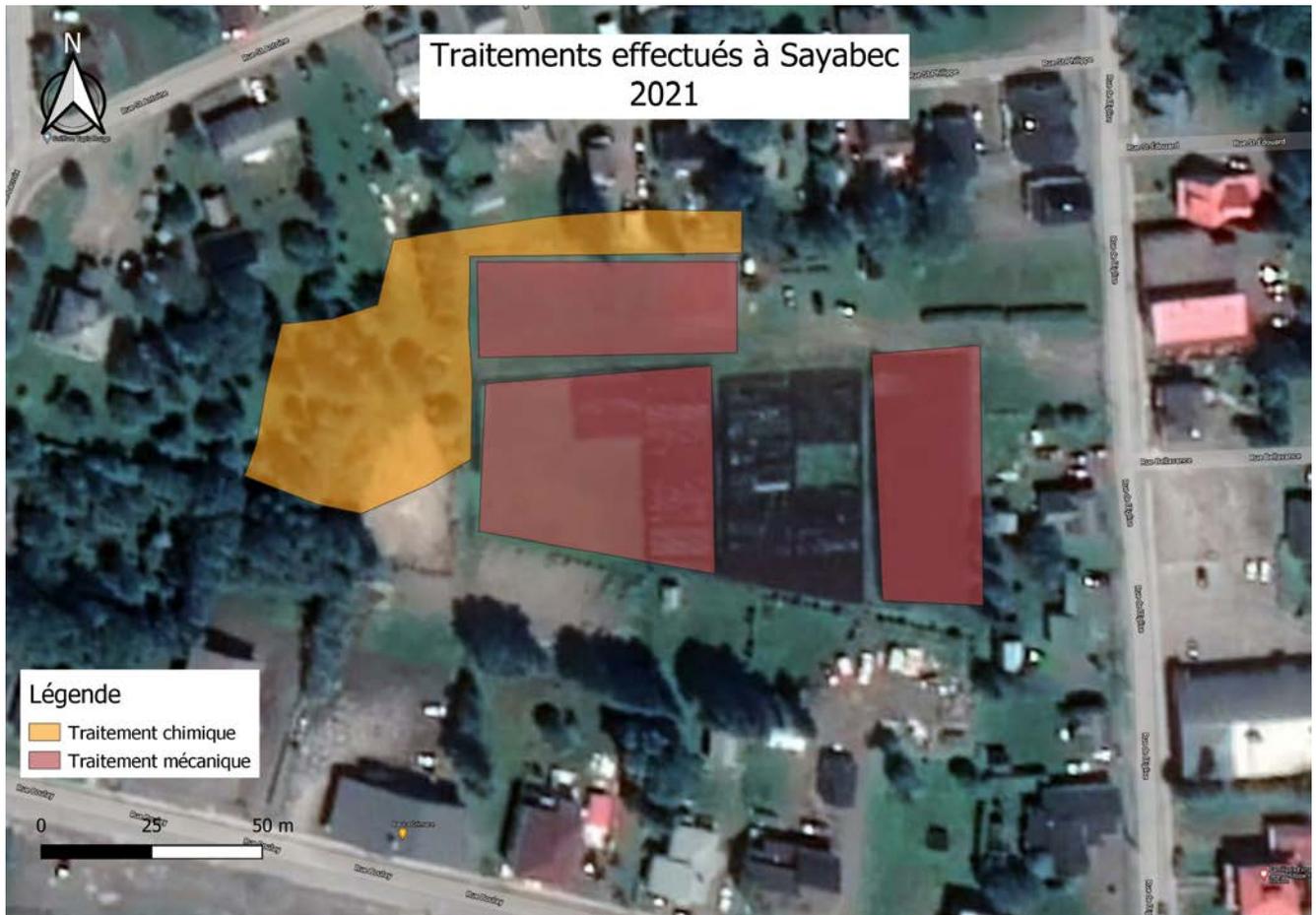


Figure 5: Superficies traitées pour la municipalité de Sayabec

Traitements effectués par :

Antony Deschêne-Bellavance et Amélie Adam de l'OBV du fleuve Saint-Jean
Charlie Brochu-Guimond de l'OBVMR

Type de traitement :

Glyphosate et à la pelle manuelle

Date :

Juin 2021

Description :

Un arrosage ciblé a eu lieu le long des champs du côté Nord et Ouest. Les colonies de ces secteurs possèdent une superficie qui s'étend jusque dans les terrains de résidences privées. Comme nous n'avons pas les autorisations des propriétaires, les arrosages se sont alors limités au contour des champs tout en respectant une zone tampon de protection. Une grande zone derrière les jardins a aussi été traitée dans son ensemble pour limiter la propagation de l'espèce exotique envahissante. Finalement, les plants observés à l'intérieur des jardins ont été déracinés de façon manuelle à l'aide d'une pelle.

À noter que l'OBVMR a procédé à la semence de trèfle rouge sur les zones de traitement durant le mois de septembre dans l'optique d'offrir un recouvrement et une compétition à la Berce Sphondyle.

Lac-Humqui

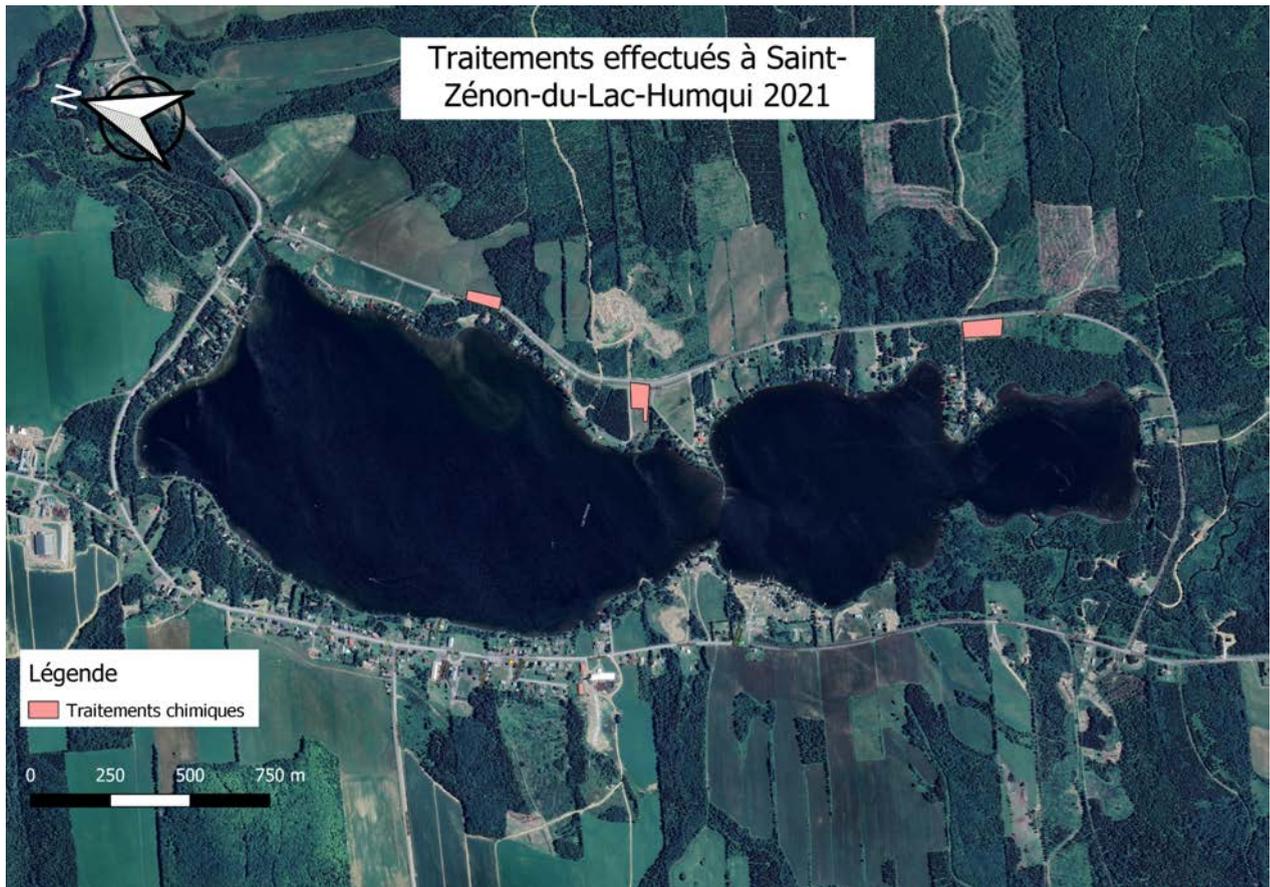


Figure 6: Sites arrosés pour la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui

Traitements effectués par :

Antony Deschêne-Bellavance et Amélie Adam de l'OBV du fleuve Saint-Jean

Type de traitement :

Glyphosate

Date :

Juin 2021

Description :

La colonie présente au Nord du Lac-Humqui a été traitée dans son ensemble (environ 700 plants) pour une troisième année consécutive. Les résultats de ces efforts se font de plus en plus voir par la réduction des plants présents.

La colonie au centre du Lac-Humqui a été, de son côté, partiellement arrosée. La difficulté d'accès du site et la grande superficie de celui-ci explique que seulement 25 % de la colonie a été traitée. On note la présence d'environ 1800 plants à cet endroit

La colonie plus au Sud du Lac-Humqui a connu une explosion expliquée par des travaux sylvicoles sur les lieux (environ 1800 plants présents). La présence d'une quantité appréciable de rebuts de coupe sur les lieux ont rendu difficile les traitements à cet endroit. Pour augmenter l'efficacité, deux à trois visites sont recommandées pour les prochaines années. Il est à noter la présence de plusieurs pousses de Peupliers Faux-Tremble à ce site.

Camp Sable Chaud

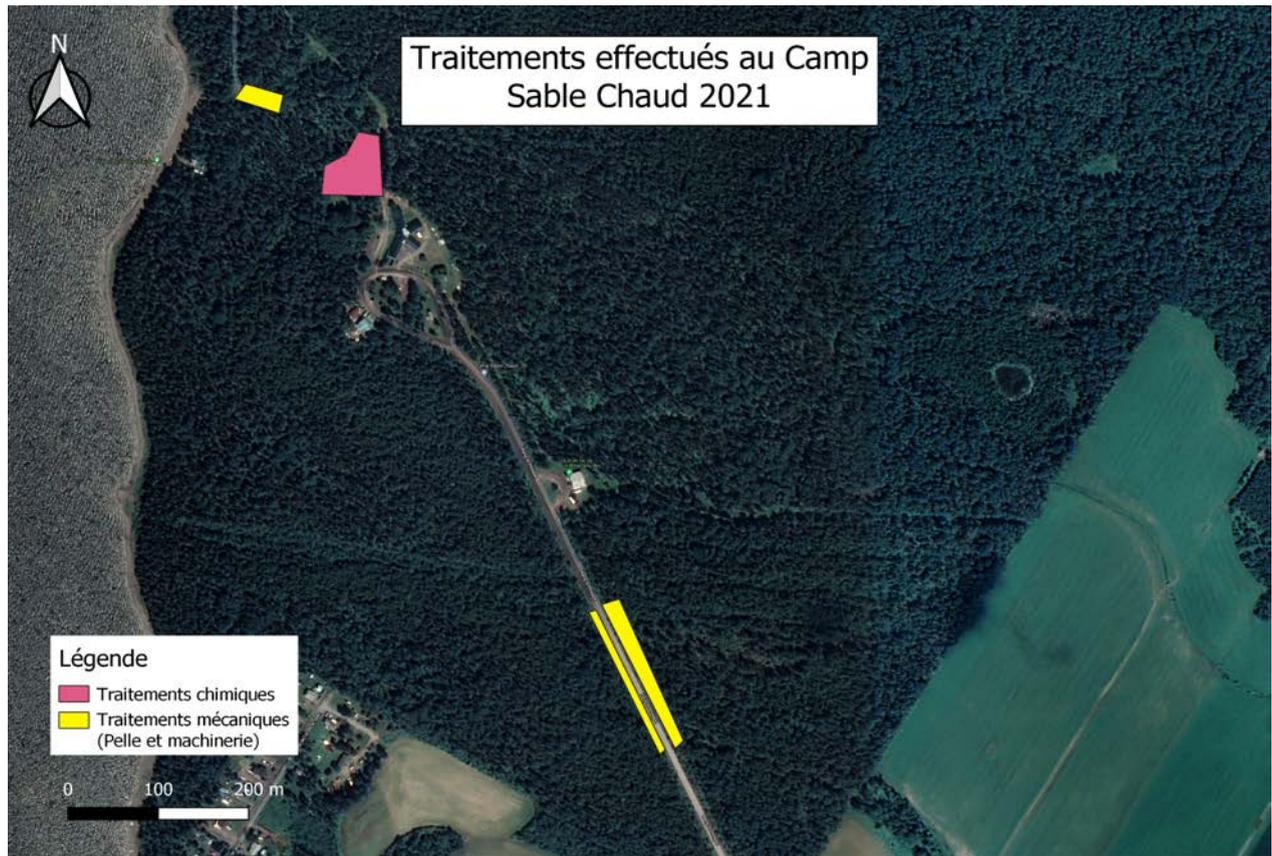


Figure 7: Site arrosé au Camp Sable Chaud

Traitements effectués par :

Antony Deschêne-Bellavance et Amélie Adam de l'OBV du fleuve Saint-Jean
Bénévoles

Type de traitement :

Glyphosate

Mécanique (Pelle manuelle et machinerie)

Date :

Juin 2021

Description :

Pour la troisième année consécutive, des traitements au glyphosate ont eu lieu sur le site du Camp Sable Chaud. Une forte diminution de la superficie de la Berce Spondyle a été notée lors du traitement de cette année. Plusieurs plants sont maintenant isolés sur le site ce qui enlève le caractère dense des colonies de cette zone. Des traitements d'arrachage à la pelle manuelle et à l'aide de machineries ont aussi eu lieu. Ceux-ci ont été effectués par des bénévoles et ont permis de réduire la superficie en Berce Spondyle le long des chemins municipaux.

À noter que l'OBVMR a procédé à la semence de trèfle rouge sur les zones de traitement durant le mois de septembre dans l'optique d'offrir un recouvrement et une compétition à la Berce Spondyle.

Pointe Fine



Figure 8: Site arrosé à la Pointe Fine

Traitements effectués par :

Antony Deschêne-Bellavance et Amélie Adam de l'OBV du fleuve Saint-Jean

Type de traitement :

Glyphosate

Date :

Juin 2021

Description :

Pour la troisième année consécutive, des traitements au glyphosate ont eu lieu sur le site de la Pointe Fine du TNO de la Seigneurie du Lac-Matapédia. La banque de graines dans le sol semble offrir un renouvellement annuel constant de la plante en ces lieux. Des superficies équivalentes aux années précédentes ont été observées lors des traitements de cet été.

À noter que l'OBVMR a procédé à la semence de trèfle rouge sur les zones de traitement durant le mois de septembre dans l'optique d'offrir un recouvrement et une compétition à la Berce Sphondyle.

Dépôt à Soucy



Figure 9: Sites arrosés au Dépôt à Soucy

Traitements effectués par :

Antony Deschêne-Bellavance et Amélie Adam de l'OBV du fleuve Saint-Jean

Type de traitement :

Glyphosate

Date :

Juin 2021

Description :

Pour la troisième année consécutive, des traitements au glyphosate ont eu lieu sur le site du Dépôt à Soucy du TNO de la Seigneurie du Lac-Matapédia. Bien que la superficie de traitement soit toujours grande, on a pu remarquer une diminution au niveau de la densité et de la superficie cette année.

À noter que l'OBVMR a procédé à la semence de trèfle rouge sur les zones de traitement durant le mois de septembre dans l'optique d'offrir un recouvrement et une compétition à la berce.

Sainte-Marguerite-Marie



Figure 10: Sites traités pour la municipalité de Sainte-Marguerite-Marie

Traitements effectués par :

Charlie Brochu-Guimond de l'OBVMR

Type de traitement :

Manuel à la pelle

Date :

Juillet 2021

Description :

L'ensemble des colonies inventoriées pour la municipalité de Sainte-Marguerite-Marie ont fait l'objet de traitement. La coupe d'ombelles et le déracinage manuel des berces ont été effectués dans un souci de réduction de la banque de graines de ces lieux. Ces sites n'étaient pas connus avant cette année, mais montrent des caractéristiques insinuant leur présence depuis quelques années.

Volet 3 : Accompagner le milieu

Plan d'accompagnement

Au cours de la saison estivale 2021, l'OBVMR a visité huit municipalités et trois territoires non organisés (TNO) pour y faire l'inventaire complet de la Berce Sphondyle. À l'[Annexe C](#), on retrouve le protocole qui a guidé l'ensemble de ces inventaires de 2021. Les municipalités et les TNO visités sont les suivants:

1. Saint-Moïse
2. Saint-Noël
3. Sainte-Irène
4. Albertville
5. Sainte-Marguerite-Marie
6. Saint-Vianney
7. Saint-Léon-le-Grand
8. Causapscal
9. TNO du Lac-Alfred
10. TNO de Routhierville
11. TNO du Lac-Matapédia

Les données recueillies sur le terrain ont été la base des plans d'accompagnement rédigés. Ceux-ci ont comme objectif la responsabilisation et la création d'une indépendance pour les milieux visités dans leur gestion de la plante exotique envahissante. On retrouve aussi dans les plans des outils qui correspondent à ce souci d'indépendance. Parmi ces outils on retrouve :

- Cartographie à jour des colonies
- Fiches de sensibilisation et d'identification à remettre aux citoyens à des périodes indiquées
- Description des caractéristiques des méthodes de lutte et de contrôle
 - Sensibilisation citoyenne
 - Extraction manuelle à la pelle
 - Bâchage
 - Traitement à la pelle mécanique
 - Traitement chimique
 - Contrôle par la tonte régulière
 - Coupe des ombelles
 - Suivi annuel
- Coordonnées GPS des colonies
- Échéancier annuel
- Estimations et planifications financières
- Statistiques
- Photos des colonies
- Cartographie interactive (Google My Maps)

Les données des inventaires de 2018 à 2021 ont été classées cette année selon leur difficulté de traitement (Tableau 1). Ce classement permet de caractériser l'étendu de la problématique dans sa difficulté. C'est par une forte tendance dans les caractéristiques qu'une colonie va se voir attribuer une classe. Elle n'a pas besoin de remplir l'ensemble des caractéristiques pour lui être associée.

Cette classification a été illustrée sur une carte (Figure 11 et 12) pour démontrer l'ampleur de la problématique sur l'ensemble du territoire. Ces cartes ainsi que le tableau avec les colonies associées a été transmis aux municipalités et à la MRC de la Matapédia dans les plans d'accompagnement.

Tableau 1 : Classification selon la difficulté de traitement

Classe de Difficulté	Définition	Caractéristique	Mesure corrective
A	Lutte facile	<ul style="list-style-type: none"> - Moins de 50 plants et/ou - Superficie inférieure à 100 m2 et/ou - Moins de 25 % de recouvrement et/ou - Terrain municipal et/ou - Sol meuble avec pente faible à forte 	Arrachage, Coupe d'ombelles et Suivi
B	Lutte facile en milieu humide et hydrique	<i>Idem</i> à A avec présence de milieu humide et hydrique	Arrachage, Coupe d'ombelles et Suivi
C	Lutte moyennement facile	<ul style="list-style-type: none"> - Entre 50 et 250 plants et/ou - Superficie entre 100 et 250 m2 et/ou - Recouvrement entre 25 % et 50 % et/ou - Sol meuble avec pente forte 	Pelle mécanique ou traitement chimique et Suivi
D	Lutte moyennement difficile	<ul style="list-style-type: none"> - Entre 50 et 250 plants et/ou - Superficie entre 250 et 750 m2 et/ou - Recouvrement entre 25 % et 50 % et/ou - Terrain privé et/ou - Sol rocheux avec pente forte et/ou - Présence de milieu humide et hydrique 	Pelle mécanique ou traitement chimique et Suivi
E	Lutte difficile	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 250 plants et/ou - Superficie supérieure à 750 m2 et/ou - Plus de 50 % de recouvrement et/ou - Terrain du CN ou MTQ et/ou - Sol rocheux avec pente forte 	Évaluation au cas par cas et Suivi

L'ensemble de ces plans d'accompagnement ont été remis aux responsables des municipalités et de la MRC de la Matapédia au cours du mois novembre pour permettre leur planification de la prochaine saison. Tous les plans sont d'ailleurs disponibles en [Annexe D](#) de ce présent document.

Figure 11: Sites connus de la Berce Spondyle sur le territoire de la Matapédia et des environs secteur Amont

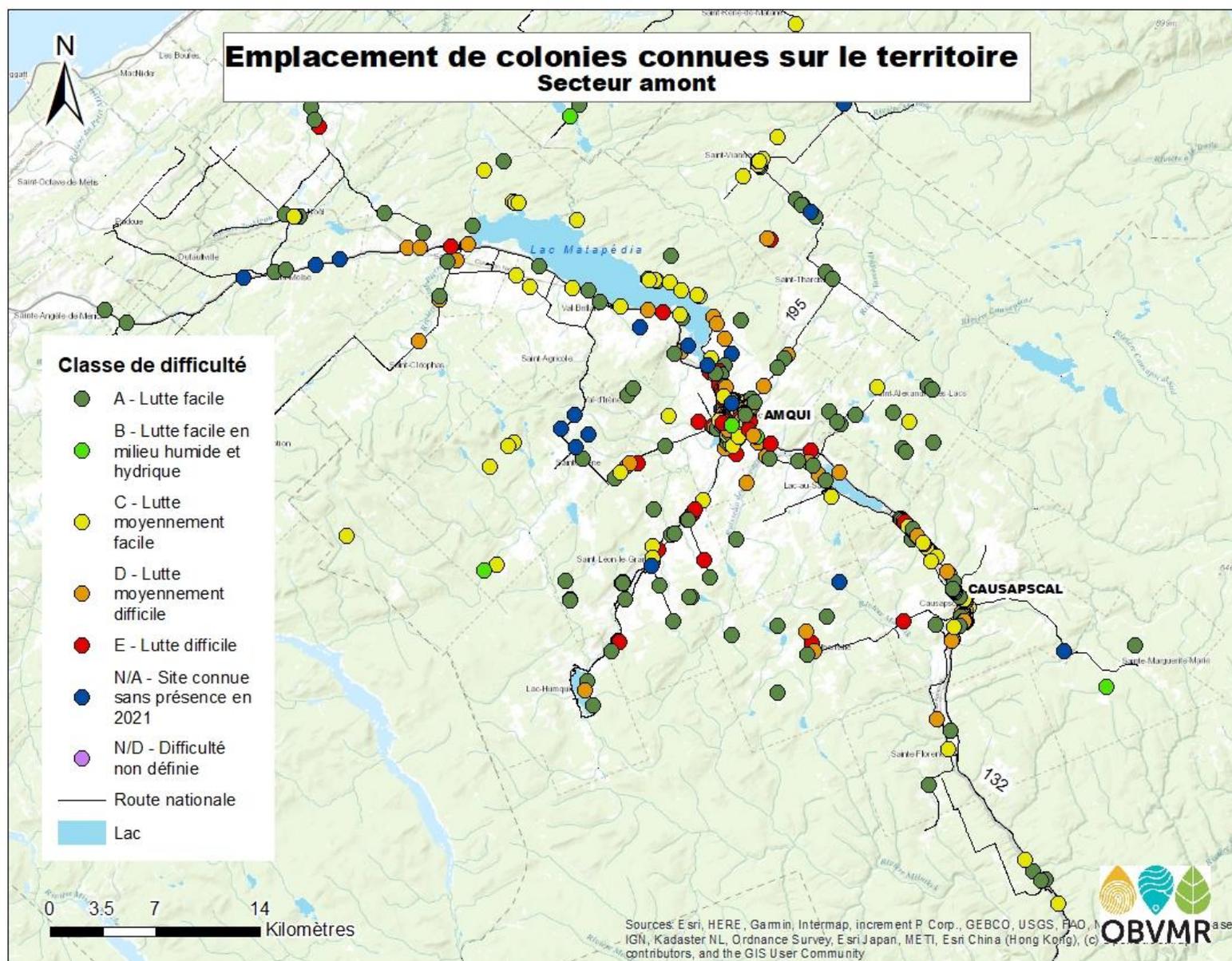
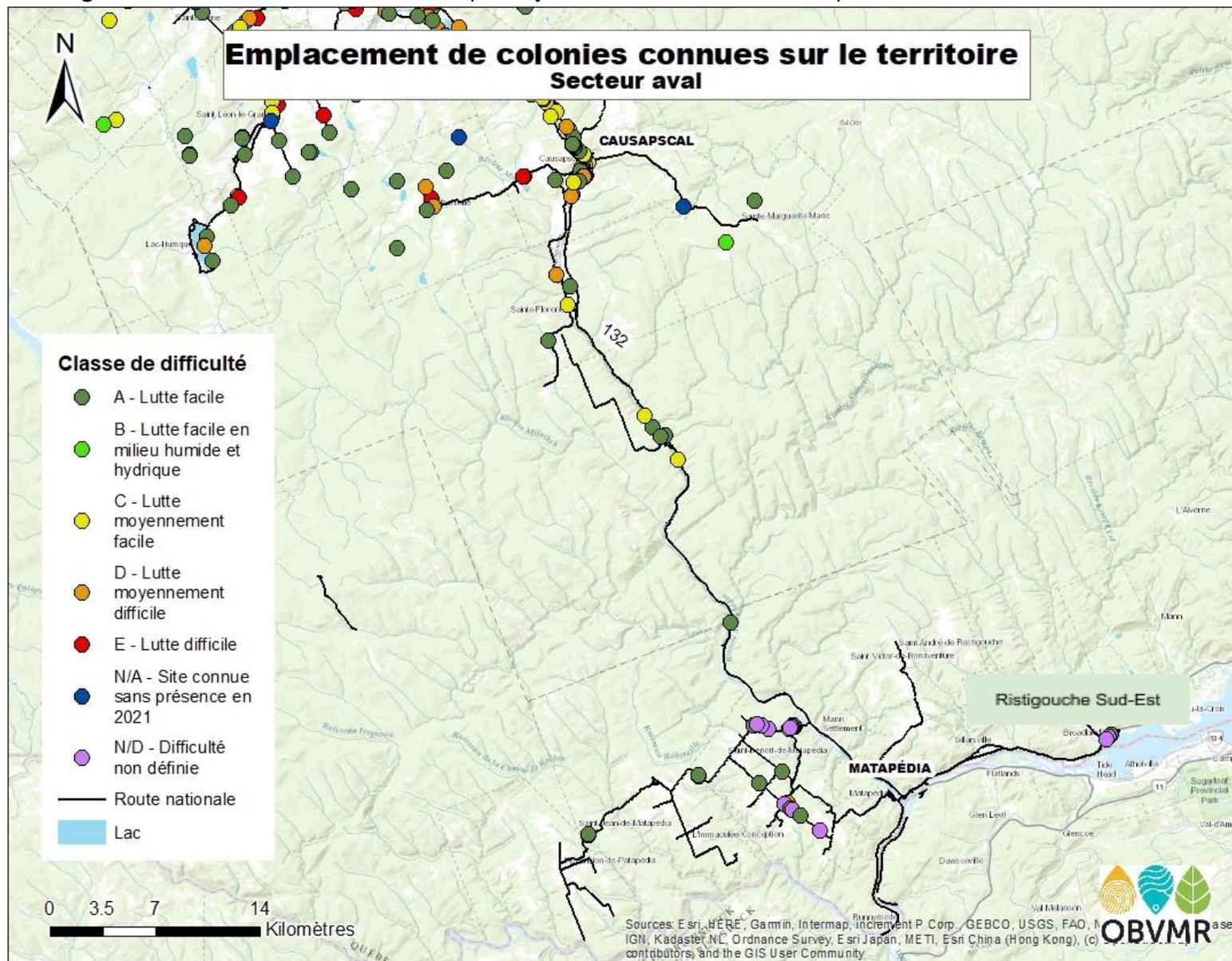


Figure 12: Sites connus de la Berce Spondyle sur le territoire de la Matapédia et des environs secteur Aval



Saint-Moïse

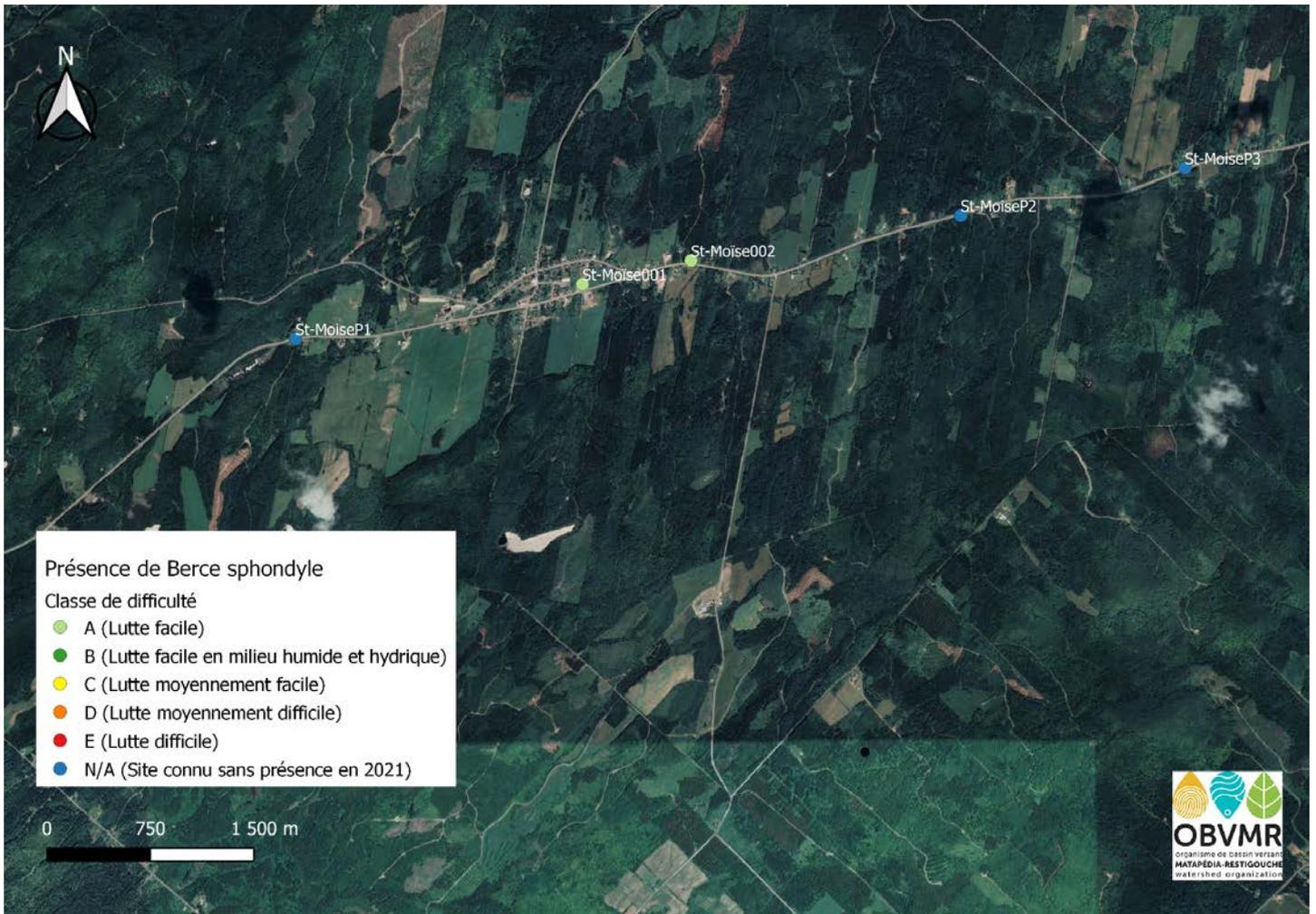


Figure 13: Colonies de Berce Spondyle pour la municipalité de Saint-Moïse

Sommaire de l'inventaire:

- L'inventaire de cette municipalité a eu lieu le 15 juillet 2021
- Présence confirmée de la Berce Spondyle sur 2 sites pour 2021
- 5 sites où la présence de Berce Spondyle a déjà été inventoriés dans le passer
- Le nombre de colonies a diminué et la densité des plants de la banque de graines du site principal semble avoir réduit
- L'ensemble des colonies connues au sein de cette municipalité se trouve le long de la route 132, qui est sous la juridiction du Ministère des Transports du Québec (MTQ)

Saint-Noël



Figure 14: Colonies de Bercé Spondyle pour la municipalité de Saint-Noël

Sommaire de l'inventaire:

- L'inventaire de cette municipalité a eu lieu le 20 juillet 2021
- Aucun site n'était encore inventorié au sein de cette municipalité avant la visite de l'OBVMR cet été. Ce nombre passe maintenant à quatre.
- Trois des colonies connues à Saint-Noël se trouvent le long du chemin de fer, qui est sous la juridiction de la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada (CN).
- Le dernier site se trouve sur un terrain appartenant à la municipalité.

Sainte-Irène

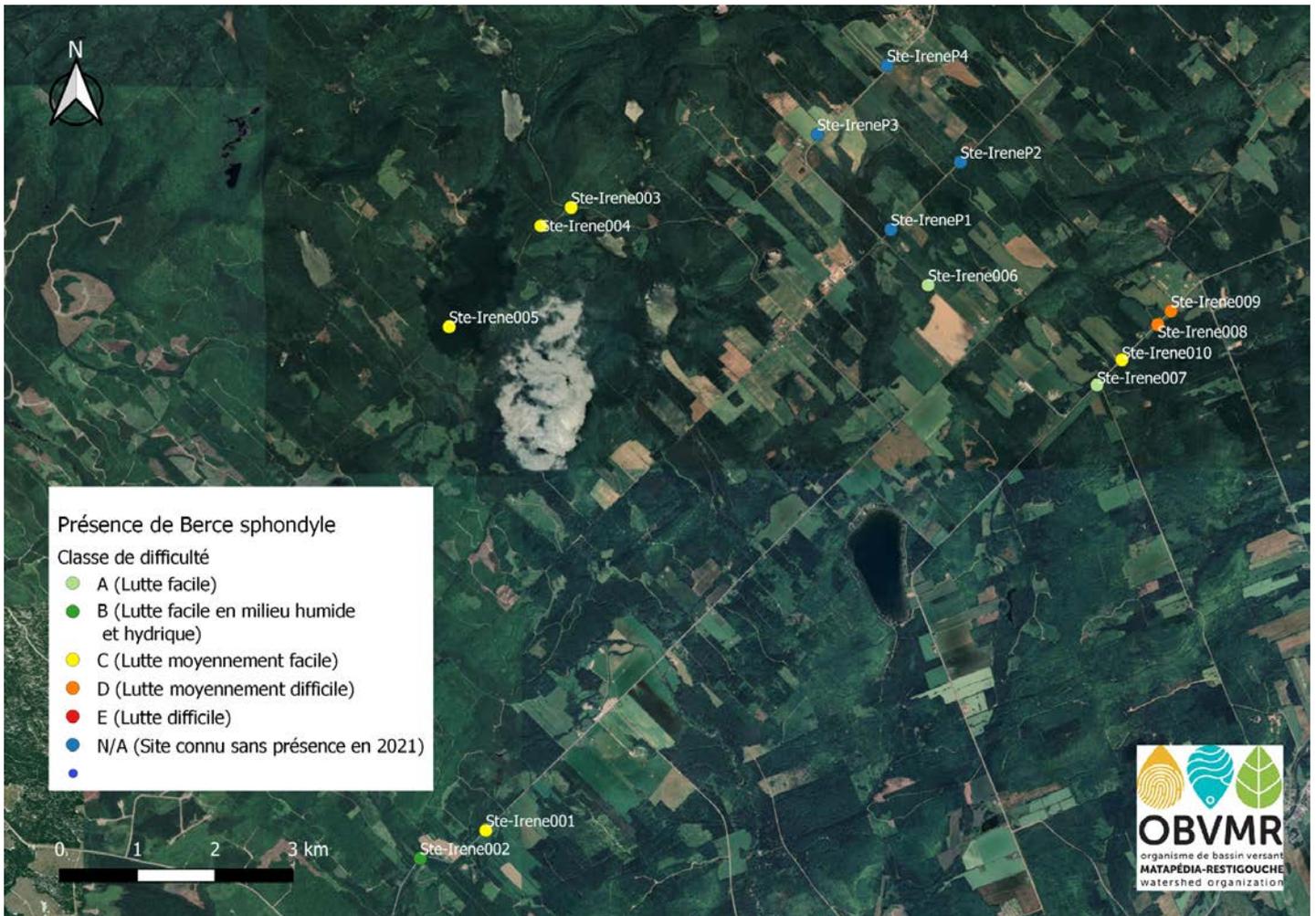


Figure 15: Colonies de Berce Spondyle pour la municipalité de Sainte-Irène

Sommaire de l'inventaire:

- L'inventaire de cette municipalité a eu lieu le 4 août 2021
- On a observé une augmentation de six dans les colonies présentes dans les limites de cette municipalité
- Présence de la Berce Sphondyle sur 14 sites maintenant
- La majeure partie des colonies inventoriées se retrouvent sur la voirie municipale
- On retrouve quelques sites présents sur le terrain de résidence privée et sur des terres à vocation agricole.
- Les traitements des années antérieures semblent avoir éliminé la présence de la Berce Sphondyle au sein de quatre sites

Saint-Léon-le-Grand



Figure 16: Colonies de Berce Spondyle pour la municipalité de Saint-Léon-le-Grand

Sommaire de l'inventaire:

- L'inventaire de cette municipalité a eu lieu le 29 juillet 2021
- On a observé une augmentation de treize dans les colonies présentes dans les limites de cette municipalité
- Présence de la Berce Spondyle sur 36 sites maintenant
- Une partie significative des colonies connues (13) au sein de cette municipalité se trouve le long de la route 195, qui est sous la juridiction du Ministère des Transports du Québec (MTQ)
- Une partie significative des colonies connues (20) se retrouve en bordure de la voirie municipale ou sur des terrain appartenant à la municipalité de Saint-Léon-le-Grand
- On retrouve quelques sites présents sur le terrain de résidence privée et sur des terres à vocation agricole.

Albertville



Figure 17: Colonies de Berce Sphondyle pour la municipalité d'Albertville

Sommaire de l'inventaire:

- L'inventaire de cette municipalité a eu lieu le 28 juillet 2021
- Augmentation de cinq colonies par rapport à la précédente cartographie
- Présence de la Berce Sphondyle sur 11 sites maintenant
- L'ensemble des colonies se trouvent en bordure de la voirie municipale. Les colonies s'étendent, dans plusieurs cas, sur des terrains vagues ou résidentiel
- Des traitements de coupe d'ombelles et de déracinage ont été effectués par des bénévoles et des employés municipaux.

Sainte-Marguerite-Marie



Figure 18: Colonies de Berce Spondyle pour la municipalité de Sainte-Marguerite-Marie

Sommaire de l'inventaire:

- L'inventaire de cette municipalité a eu lieu le 12 août 2021
- Augmentation de deux colonies par rapport à la précédente cartographie
- Présence de la Berce Sphondyle sur 3 sites maintenant
- Tous les sites connus se trouvent sur la voirie municipale
- L'ensemble de ceux-ci ont fait l'objet de traitement comme détaillé dans le volet précédent

Saint-Vianney

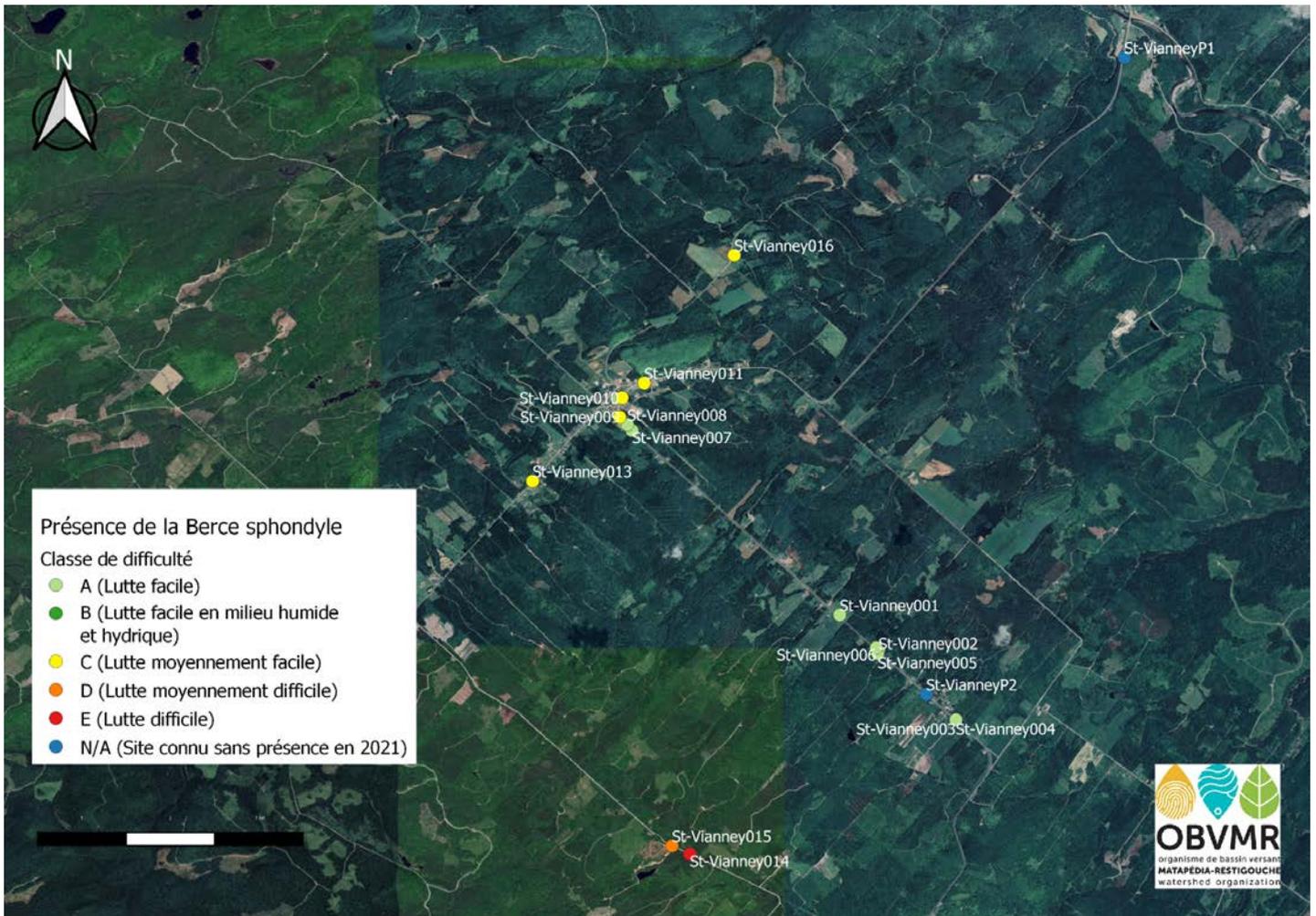


Figure 19: Colonies de Berce Sphondyle pour la municipalité de Saint-Vianney

Sommaire de l'inventaire:

- L'inventaire de cette municipalité a eu lieu le 2 août 2021
- On a observé une augmentation de 11 colonies par rapport à la précédente cartographie de cette municipalité
- Présence de la Berce Sphondyle sur 18 sites maintenant
- Une partie significative des colonies connues (5) au sein de cette municipalité se trouve le long de la route 195, qui est sous la juridiction du Ministère des Transports du Québec (MTQ)
- Une partie significative des colonies connues (5) se retrouve en bordure de la voirie municipale ou sur des terrain appartenant à la municipalité de Saint-Vianney
- Le reste des colonies se retrouvent sur le terrain de résidences privées au centre du village

Causapscal

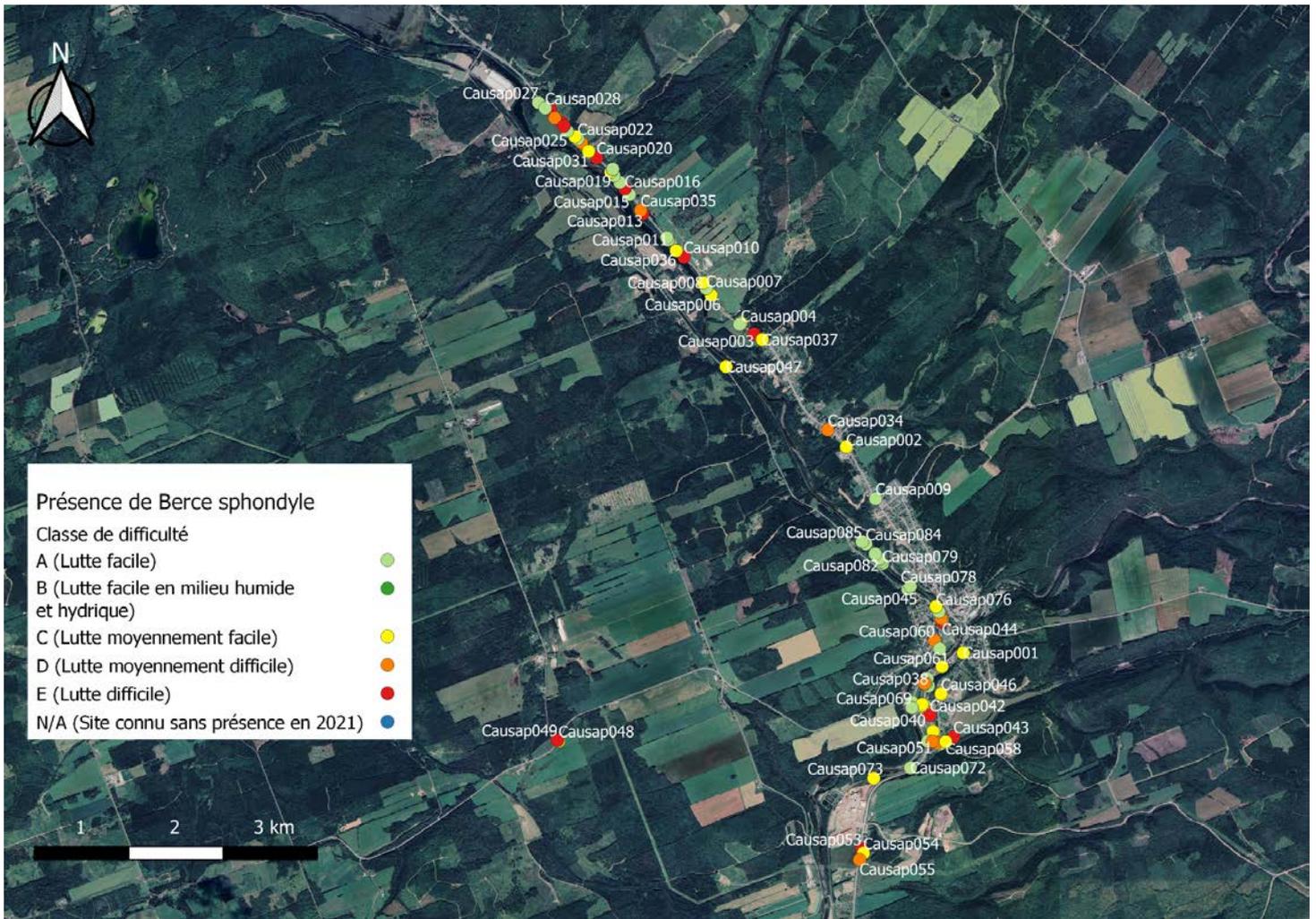


Figure 20: Colonies de Berce Spondyle pour la municipalité de Causapscal

Sommaire de l'inventaire:

- L'inventaire de cette municipalité a eu lieu le 26 juillet 2021
- L'ensemble des routes de la municipalité ont été inventoriées. La problématique, comme illustrée, est principalement sur la route 132 entre Causapscal et Lac-au-Saumon
- Présence de la Berce Spondyle sur 123 sites maintenant
- De l'inventaire annuel, 39 colonies se trouvent le long de la route 132, qui est sous la juridiction du Ministère des Transports du Québec (MTQ)
- De l'inventaire annuel, 28 colonies se trouvent le long du chemin de fer, qui est sous la juridiction de la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada (CN)
- De l'inventaire annuel, 18 colonies se trouvent sur le terrain de résidences privées, de commerce ou le long de la voirie municipale
- Le nombre de colonies réellement présentes au sein de la municipalité de Causapscal est inévitablement plus significatif. Le degré de sévérité de l'invasion de la plante exotique toxique envahissante et la grandeur du territoire sont des indicateurs clairs d'une présence plus importante.

TNO du Lac-Alfred



Figure 21: Colonies de Berce Spondyle pour le TNO du Lac-Alfred

Sommaire de l'inventaire:

- L'inventaire de ce territoire a eu lieu le 20 août 2021
- Une seule colonie présente sur le TNO
- Aucune mention dans le passé de présence de la Berce Spondyle

TNO Routhierville



Figure 22: Colonies de Berce Spondyle pour le TNO de Routhierville

Sommaire de l'inventaire:

- L'inventaire de ce territoire a eu lieu le 18 août et le 1er septembre 2021
- L'ensemble des routes du TNO ont été inventoriées
- Présence de la Berce Sphondyle sur 7 sites maintenant
- 2 colonies se trouvent le long de la route 132, qui est sous la juridiction du Ministère des Transports du Québec (MTQ)
- 5 colonies se trouvent le long du chemin de fer, qui est sous la juridiction de la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada (CN)

TNO du Lac-Matapédia

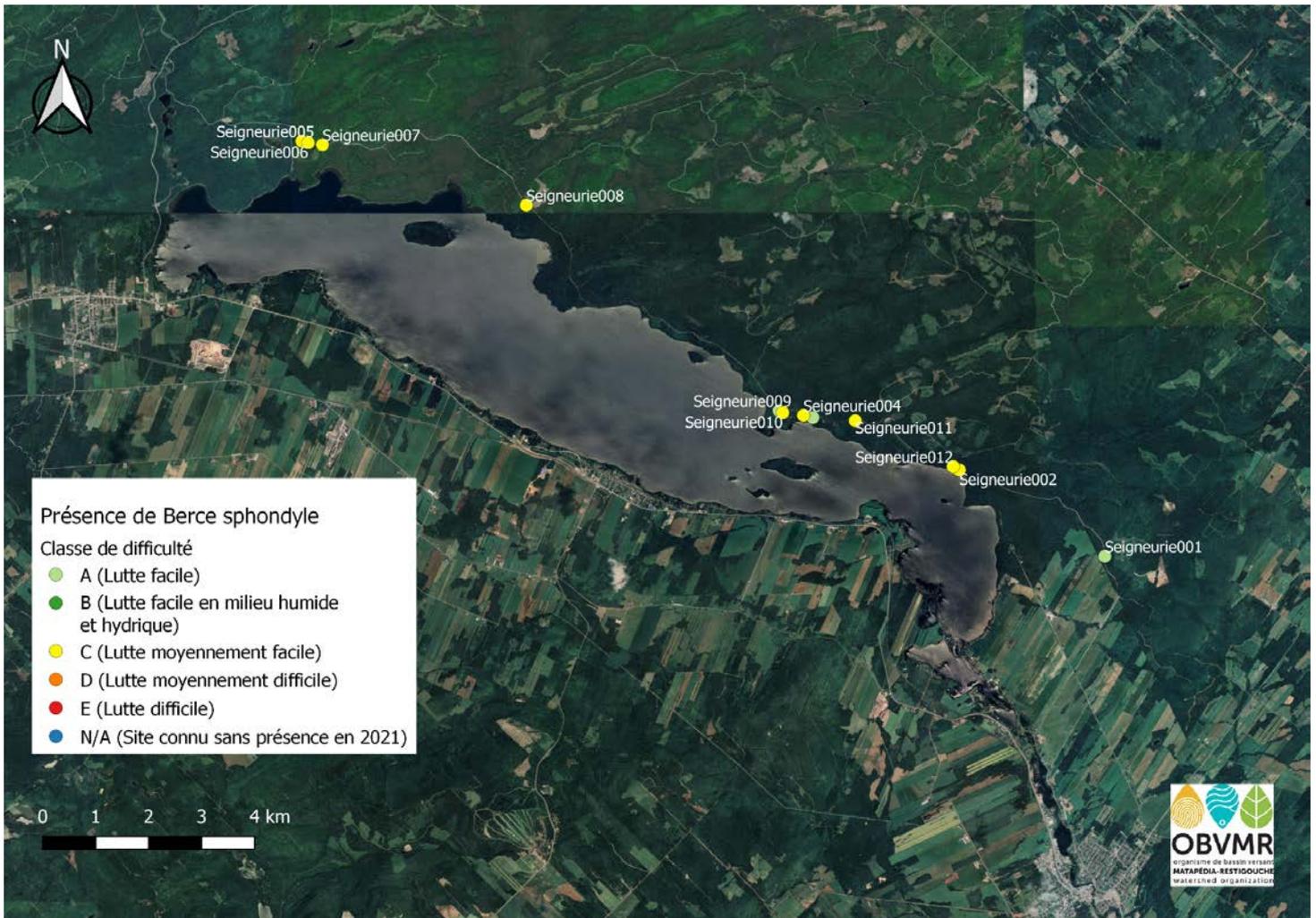


Figure 23: Colonies de Berce Spondyle pour le TNO du Lac-Matapédia

Sommaire de l'inventaire:

- L'inventaire de ce territoire a eu lieu le 4 août 2021
- Présence de la Berce Spondyle sur 16 sites maintenant
- Certains de ces sites ont fait l'objet de traitement comme détaillé dans le volet précédent
- La majeure partie des sites se trouvent sur le Chemin Soucy, voirie de ce TNO

Méthode de lutte

N.B.

Cette section-ci va être complétée lorsque l'OBVMR recevra le rapport final de la part de la firme environnementale Quadra. Le présent document va être de nouveau envoyé à l'intention du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRD) lorsque cette section sera complétée.

Sommaire statistique

En somme, 180 colonies ont fait l'objet d'un inventaire en 2021. C'est dans huit municipalités et trois TNO de la Vallée de la Matapédia que l'équipe de l'OBVMR a parcouru les limites municipales et territoriales afin d'y trouver de la Berce Sphondyle à caractériser. Le nombre de colonies connues par l'OBVMR passe donc à 454 (Tableau 2).

Tableau 2: Nombre de sites associés à son propriétaire

Propriétaire	2018	2019	2021	Grand Total
commercial	18		1	19
municipal	25		9	34
résidentiel	32	3	21	56
voirie ferroviaire	13		34	47
voirie MTQ	37	3	58	98
voirie municipale	140	3	57	200
Grand Total	265	9	180	454

Les données recueillies en 2021 ont été classées selon leur difficulté (Tableau 3). On remarque un nombre équivalent de sites dans les classes plus faibles (90 sites pour les classes A et B) et dans les classes plus grandes (90 sites pour les classes C, D et E). Les projections des coûts (Tableau 4) sont d'ailleurs faites par rapport à ces classes de difficulté. Les classes faibles (A et B) nécessitent des traitements d'arrachage qui sont estimés selon le nombre de plans extrapolé selon un salaire horaire moyen. Les classes élevées (C, D et E) nécessitent des traitements de plus grande envergure à la pelle mécanique ou bien par voie chimique ciblée. Leurs coûts sont estimés selon le prix moyen des traitements multiplié par la superficie de la colonie cible. L'ensemble de ces **estimations** sont finalement séparées selon le type de propriétaire.

Tableau 3: Nombre de sites associés à sa classe de difficulté pour 2021

Classe de difficulté	Nombre de colonies associées
A (Lutte facile)	87
B (Lutte facile en milieu humide et hydrique)	3
C (Lutte moyennement facile)	52
D (Lutte moyennement difficile)	16
E (Lutte difficile)	22
Grand Total	180

Tableau 4: Projection monétaire selon les types de propriétés pour les données de 2021

Coût total pour un an et projection 5 ans pour l'éradication et le contrôle pour l'ensemble des colonies						
Types de propriété	Activité	Prix Arrachage (Pour les difficultés A et B)*	Prix Pelle mécanique (Pour les classes de difficulté C, D et E)*	Prix Chimique (Pour les classes de difficulté C, D et E)*	Total pour un an	Projection pour 5 ans
Coûts pour municipal	avec pelle mécanique	1022\$	17085\$		18107\$	90537\$
	avec lutte chimique	1022\$		46491\$	47513\$	237567\$
Coûts résidentiels	avec pelle mécanique	341\$	11790\$		12131\$	60655\$
	avec lutte chimique	341\$		32084\$	32425\$	162125\$
Coûts MTQ	avec pelle mécanique	1382\$	27643\$		29025\$	145125\$
	avec lutte chimique	1382\$		75221\$	76603\$	383015\$
Coûts CN	avec pelle mécanique	319\$	6334\$		6653\$	33265\$
	avec lutte chimique	319\$		17235\$	17554\$	87770\$
Coûts pour commercial	avec pelle mécanique	0\$	5\$		5\$	25\$
	avec lutte chimique	0\$		14\$	14\$	70\$

En bref, les données des formulaires offrent un regard statistique nécessaire au bilan de la totalité des inventaires effectués au cours de la saison estivale 2021. L'ensemble des colonies visitées ont été classées selon des caractéristiques quantitatives (superficie, nombre de plants, recouvrement) et qualitatives (type de milieu, contraintes, stade de développement, description des lieux).

Volet 4 : Sensibilisation du public

Dans l'optique de répandre le plus largement possible des informations en lien avec la Berce Sphondyle, plusieurs réseaux de communication différents ont été employés cette année. La diversité dans les communications de l'OBVMR a permis de sensibiliser et d'informer, à des moments opportuns, les citoyens de la Matapédia. Le tout est détaillé et accessible ci-bas.

- En date du 22 novembre 16 publications Facebook ont été effectuées en 2021 en lien avec la problématique de la Berce Sphondyle
- Gestion de plusieurs dizaines de coups de fil de citoyens demandant davantage d'informations.
- Mise à jour des informations sur le site Internet de l'OBVMR:
<https://www.matapediarestigouche.org/berce-sphondyle>
- 2 communiqués de presse:
 - La Berce est là, vite avant les fleurs!
https://www.matapediarestigouche.org/single-post/la-berce-est-l%C3%A0-vite-avant-les-fleurs?fbclid=IwAR0pEglhcShelLtoRtWXVjkKYFINdEC_gTxlucmGHJroS5mq6ogdjlnoUSg
 - La Berce est en fleurs, c'est l'heure!
https://www.matapediarestigouche.org/single-post/la-berce-est-en-fleurs-c-est-l-heure?fbclid=IwAR07hA4jeZ_GjS0oYnXSJrGnnr0MaGeg1lLtPAaEc3HyFZPdloljmSmn0nA
- Affichage sur les panneaux lumineux des municipalités de Causapscal et d'Amqui de fiches de sensibilisation et d'information
- Entrevues données en 2021:
 - Radio
 - Actuellement en fleurs, la berce sphondyle poursuit son avancée dans la Matapédia
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1817240/berce-sphondyle-matapedia-plante-envahissante-toxique?fbclid=IwAR1X8XdJ94-b4eV4ayGqL0hjggBe7xNCzLO7o95ntcTH5G0SyXS4wEMBYc4>
 - La Berce sphondyle, une espèce envahissante et toxique
<https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/bon-pied-bonne-heure/segments/entrevue/367480/berce-sphondyle-toxique-envahissante-champs-brulure?fbclid=IwAR1fjNkFB0-l9RDuRuArtqz1WWAp-UgKi3CrpWVPKORaqVKKLMPBcgLkLlq>
 - Télévision
 - Saint-Alexis-de-Matapédia tente d'éradiquer la berce sphondyle
https://cimtchau.ca/nouvelles/saint-alexis-de-matapedia-tente-deradiquer-la-berce-sphondyle/?fbclid=IwAR0ft6F6C_naDJFWQ60o_l5FW20QQC4QY2gzdxpFd4mJpkzqt9PnaLbygwa

- Journaux
 - La berce sphondyle à son apogée dans la Vallée
<https://www.lavantposte.ca/article/2021/08/13/la-berce-sphondyle-a-son-apogee-dans-la-vallee?fbclid=IwAR0Zm1m1zN8zWWwxfapKjaRq3Z1COhIHKsGQLayFy1LQuz7ERgYAVX3eiW8>
- Courriels envoyés aux municipalités de la Matapédia avec des fiches de sensibilisation et d'identification de la Berce Sphondyle

Volet 5 : Politique

Des suivis ont de nouveau eu lieu cette année avec le MTQ. L'emplacement de colonies présents dans l'emprise de la voirie du MTQ a été transmis à ce ministère. Le MTQ a par la suite effectué certains traitements appropriés dans de petit secteur de la MRC Avignon il ferons parvenir sous peu à l'OBVMR un suivi de ces travaux.

Du côté du MELCC, nous avons continué notre collaboration par l'envoi de plusieurs mentions sur l'application *Sentinelle*. Nous poursuivons aussi, le suivi avec le MELCC pour la reconnaissance de la Berce Sphondyle comme une *Espèce floristique exotique envahissante* (EFEE).

Annexe A - Rapport financier 2021

[Rapport financier BERCE 2021](#)

Annexe B - Coûts de gestion municipale

Municipalité	Montant investi en 2021 (\$)
Albertville	2200
Amqui	28063,61
Causapscal	3000
Lac-au-Saumon	1000
MRC Matapédia	5000
Saint-Alexandre	0
Saint-Cléophas	0
Saint-Léon	2000
Saint-Moïse	800
Saint-Noël	800
Saint-Tharcisius	0
Saint-Vianney	800
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	0
Sainte-Florence	500
Sainte-Irène	900
Sainte-Marguerite-Marie	800
Sainte-Paule	0
Sayabec	N/D
Val-Brillant	0

Annexe C - Protocole terrain des plans d'accompagnement

[Protocole terrain BERCE inventaires 2021](#)

Annexe D - Plans d'Accompagnement remis

- [Plan d'accompagnement de Saint-Léon-le-Grand](#)
- [Plan d'accompagnement Causapscal](#)
- [Plan d'accompagnement Saint-Vianney](#)
- [Plan d'accompagnement Sainte-Irène](#)
- [Plan d'accompagnement Sainte-Marguerite-Marie](#)
- [Plan d'accompagnement TNO Lac-Alfred](#)
- [Plan d'accompagnement TNO Routhierville](#)
- [Plan d'accompagnement TNO Lac Matapédia](#)
- [Plan d'accompagnement Saint-Noël](#)
- [Plan d'accompagnement Albertville](#)
- [Plan d'accompnement Saint-Moïse](#)